

**RECOMMANDATIONS DE LA PLACE FINANCIERE DE PARIS AU G20/B20
POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE FINANCE DURABLE ET RESPONSABLE**

MANIFESTE DE GRANDES ENTREPRISES INTERNATIONALES

SIGNATURE PAR LE MEDEF ET L'ORSE DE LA CHARTE ISR DE LA PLACE DE PARIS

Paris, le 15 septembre 2011 - A l'occasion des Ateliers « Développement Durable - RSE - ISR : contribution aux travaux du G20/B20 », organisés par Paris EUROPLACE hier, les acteurs de la place de Paris ont formulé des recommandations qui seront remises aux groupes de travail B20/G20, qui regroupent de grandes entreprises internationales, en vue de leurs travaux pour le prochain G20/B20, des 3 et 4 novembre à Cannes.

Entreprises et acteurs de la finance de Paris réunis pour cette journée de travail ont participé à la réflexion et élaboré de nouvelles propositions sur la Responsabilité Sociale des Entreprises et sur l'Investissement Socialement Responsable avec l'objectif d'en développer la transparence et les pratiques, et de calibrer les modalités d'évaluation extra financière.

1/ Les Principales Conclusions Issues des Sessions de Travail ont mis en avant les Orientations Suivantes :

Indicateurs

- Etablir un tronc commun et restreint d'indicateurs transversaux ou universels imposés par le régulateur et élaborés en coordination avec les professionnels
- Adopter une approche volontaire pour les déclinaisons sectorielles

Propositions pour les entreprises et les gestionnaires

- Lancer une réflexion au sein d'une instance internationale (type OMC) sur la RSE et sur les obligations en résultant pour les entreprises multinationales
- Encourager auprès des entreprises qui font appel à l'épargne publique le *reporting* sur les thématiques ESG, et l'audit externe des données. Pour toutes les entreprises, adhérer au Global compact. Proposer un comité RSE dans la gouvernance des grandes entreprises
- Renforcer auprès des investisseurs et gestionnaires d'actifs la prise en compte des critères ESG, en préciser les modes d'évaluation et d'intégration dans leurs décisions d'investissement
- Intégrer dans le package de rémunération des dirigeants d'entreprises et des sociétés d'investissement des critères qui privilégient le long terme

Orientations pour les acteurs du secteur financier

- Adhérer aux Principes pour l'ISR
- Proposer aux grandes organisations internationales (FMI, Banque européenne d'investissement...) l'intégration d'une évaluation ESG dans leur politique de financement

- Proposer un cadre de régulation et de contrôle pour les agences de notation extra financières et un droit d'opposition de leurs grilles de notation pour les entreprises

L'ouverture vis à vis du grand public

- Diffuser plus largement la culture de l'ISR, auprès du grand public et dans les formations supérieures
- Systématiser les critères ESG dans l'offre de produits et d'informations financières

2/ Manifeste de Grandes Entreprises Internationales

« Dans la période actuelle de crise financière et économique, la réflexion sur le rôle et la participation de la finance au développement durable est plus que jamais d'actualité. La place financière de Paris a su construire une position de pointe dans ce domaine et poursuit activement son rôle et ses actions. Un manifeste est en préparation, soutenu par les présidents d'entreprises industrielles et financières internationales, qui sera porté aux groupes de travail B20/G20 à Cannes, mettant en valeur les bonnes pratiques et apportant de nouvelles propositions. » a déclaré Arnaud de BRESSON, Délégué Général de Paris EUROPLACE.

3/ Signature par le MEDEF et l'ORSE de la Charte ISR de la Place de Paris

En clôture de la manifestation, le MEDEF et l'ORSE (Observatoire pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises) ont signé la Charte Investissement Responsable de la Place de Paris.

Robert DURDILLY, Président de la Commission RSE du MEDEF, s'exprimant au nom de Laurence PARISOT, sa Présidente, a exprimé le souhait que la signature de la charte puisse traduire l'adhésion de toutes les entreprises aux problématiques de développement et d'investissement durable, et que la RSE devienne un véritable outil *business driven* de valorisation des entreprises.

Daniel LEBEGUE, Président de l'ORSE, a souligné la grande efficacité du dialogue entre entreprises et investisseurs, constaté lors des Ateliers de Paris EUROPLACE, qu'il encourage à poursuivre. Il a rappelé que l'initiative en matière de RSE et d'ISR doit venir des acteurs eux-mêmes, et que les Pouvoirs Publics ne doivent avoir qu'un rôle d'encouragement et d'impulsion, fixant par exemple quelques principes directeurs, mais qu'il faut conserver toute la souplesse à cette démarche progressive et différenciée par secteurs d'activités. Enfin, M. LEBEGUE a rappelé que pour les éléments extra financiers, non quantifiables par nature, une bonne information est nécessaire.

Cette double signature fait suite à la démarche initiée en 2009 par la communauté financière française, à laquelle ont déjà adhéré les principaux organismes professionnels (AFG, AF2I, FFSA, FBF, Paris EUROPLACE, FIR, SFAF), et qui est soutenue par le pôle de Compétitivité FINANCE INNOVATION pour accompagner les projets entrepreneuriaux liés à la finance durable.

RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises

ISR : Investissement Socialement Responsable